IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1901.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1901 s'élève à . . . . . fr. 164,560,412 »
Les crédits alloués par le Budget de 1900 montent à . . 147,172,330 »

AUGMENTATION. . . . fr. 17,388,082 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1901 . . . . . fr.	164,260,412 »	
— 1900	146,721,830 »	
AUGMENTATION. . . . fr.		17,538,582 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1901 . . . . . fr.	300,000 »	
— 1900	450,500 »	
DIMINUTION. . . . fr.		150,500 »
SOIT EN PLUS. . . . fr.		17,388,082 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE II.

CHEMINS DE FER.

SECTION 1re. — Services communs.

ART. 7. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr.	606,674 »	
— alloué pour 1900	600,799 »	
AUGMENTATION. . . . fr.		5,875 »

due aux renforts de personnel nécessités par le développement du trafic et aux augmentations de traitement qu'il a été jugé équitable d'accorder aux agents repris de lignes concédées.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 8. — *Salaires des agréés et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	150,724	»
— alloué pour 1900	151,804	»
DIMINUTION. . . . fr.	1,080	»

résultant de modifications apportées aux cadres du personnel.

ART. 9. — *Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	887,500	»
— alloué pour 1900	899,532	»
DIMINUTION. . . . fr.	12,032	»

Cette diminution représente les frais de la réimpression des tarifs nécessitée par la reprise des diverses lignes, dépense inscrite au Budget de 1900 comme charge temporaire.

ART. 11. — *Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	208,000	»
— alloué pour 1900	206,000	»
AUGMENTATION. . . . fr.	2,000	»

proportionnelle à l'accroissement de l'effectif des ouvriers.

SECTION 2. — Voies et travaux.

ART. 14. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	2,450,022	»
— alloué pour 1900	2,329,687	»
AUGMENTATION. . . . fr.	120,335	»

Même justification que pour l'augmentation de l'article 7 : renfort de personnel et augmentations de traitement aux agents des lignes reprises.

ART. 15. — *Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	7,531,681	»
— alloué pour 1900	7,703,698	»
DIMINUTION. . . . fr.	172,017	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les charges de l'article 15 seront allégées en 1901 :

1° Des salaires des gardes-routes passés dans les brigades de piocheurs (voy. art. 17), soit une diminution de. . . . . fr. 400,876 »

2° D'une dépense rattachée à l'article 24 et s'élevant à. . . 1,050 »

ENSEMBLE. . . . fr. 401,926 »

Par contre, des extensions et des modifications de cadre accroîtront les dépenses de l'article 15 à concurrence de. . fr. 229,909 »

Reste en moins . . . . . fr. 172,017 »

ART. 16. — *Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie. (Est autorisée sur l'article 16 l'imputation du prix des fournitures de rails, à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 28 décembre 1898.)*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr. 6,951,911 »

— alloué pour 1900. . . . . 6,143,909 »

AUGMENTATION. . . . fr. 808,002 »

Cette augmentation se justifie par le relèvement du prix des objets de matériel de la voie et par l'accroissement des charges de renouvellement en raison du développement du réseau.

Il y a lieu de maintenir au Budget de 1901 l'autorisation figurant entre parenthèses à l'article 16 du Budget de 1900. En effet, les marchés de rails qui en font l'objet ont été contractés pour un terme de cinq ans.

ART. 17. — *Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway.* (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au Budget extraordinaire.)

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr. 10,847,351 »

— alloué pour 1900. . . . . 10,383,830 »

AUGMENTATION. . . fr. 463,521 »

Cette augmentation comprend le transfert de 400,876 francs justifié à l'article 15; le surplus est destiné à faire face à des dépenses résultant de modifications des cadres du personnel nécessitées par l'extension du service.

La modification apportée au libellé n'est qu'un simple changement de rédaction; elle a pour but de marquer plus clairement l'affectation de la somme de 1,000,000 de francs à des travaux de reconstruction, en déduction des crédits inscrits aux mêmes fins au Budget extraordinaire. La reconstruction entraine forcément l'anéantissement d'une valeur dont le Budget ordinaire doit fournir l'équivalent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

SECTION 3. — Traction et matériel.

ART. 18. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	2,409,678 »
— alloué pour 1900		2,371,193 »
AUGMENTATION. . .	fr.	38,485 »

Même justification que pour l'augmentation de l'article 7 : renforts de personnel et augmentations de traitement aux agents des lignes reprises.

ART. 19. — *Salaires des agréés et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	21,077,763 »
— alloué pour 1900.		19,963,525 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	1,114,238 »

destinée à faire face aux dépenses résultant des extensions de personnel qui ont été nécessitées par le développement du trafic et l'accroissement du matériel de traction et de transport.

ART. 20. — *Primes d'économie et de régularité.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	985,536 »
— alloué pour 1900		947,228 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	38,308

justifiée par les extensions de personnel (machinistes-chauffeurs, serre-freins, électriciens, lampistes) nécessitées par l'accroissement du trafic.

ART. 21. — *Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois.*

Crédit demandé pour 1901.	fr.		22,963,841 »
— alloué pour 1900.			14,571,346 »
AUGMENTATION. . . .	fr.		8,392,495 »
due, à concurrence de	fr.	3,482,621 »	
à l'augmentation de la consommation de charbon par suite du développement du trafic, et, pour le surplus	fr.	4,909,874 »	
à la hausse du prix de ce combustible.			
TOTAL ÉGAL.	fr.		8,392,495 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22. — *Entretien, réparation et renouvellement du matériel.*

Crédit demandé pour 1901.	fr.	23,717,307 »
— alloué pour 1900		20,638,770 »
AUGMENTATION. . .	fr.	3,078,537 »

Cette augmentation est due aux causes suivantes :

a) Accroissement des consommations dû au développement du trafic.	fr.	656,000 »
b) Relèvement du prix des consommations		2,210,091 »
c) Renforts de personnel		212,446 »
TOTAL ÉGAL. . .	fr.	3,078,537 »

SECTION 4. — Transports. — Direction commerciale et surveillance des chemins de fer concédés.

ART. 23. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901.	fr.	14,875,885 »
— alloué pour 1900		14,150,701 »
AUGMENTATION. . .	fr.	725,184 »

Même justification que pour l'augmentation de l'article 7 : renfort de personnel et augmentation de traitement aux agents des lignes reprises.

ART. 24. — *Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux.*

Crédit demandé pour 1901.	fr.	11,758,471 »
— alloué pour 1900.		11,089,118 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	669,353 »

Des modifications de cadre et des renforts de personnel nécessités par l'accroissement du trafic font prévoir, pour 1901, une augmentation de dépenses montant à. . . . . fr. 688,303 »

Une charge de 20,000 francs afférente jadis à l'article 24 est transférée à l'article 26, soit une diminution de fr. 20,000 »

Mais le crédit du présent article devra supporter dorénavant une dépense imputée, jusqu'à présent, sur le crédit de l'article 15 et s'élevant à 1,050 »

La diminution se réduit ainsi à	fr.	18,950 »
Il y a donc lieu d'augmenter le crédit de l'article 24 de .	fr.	669,353 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 25. — *Primes pour encourager la marche régulière des convois.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	573,032 »
— alloué pour 1900		551,169 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	21,863 »

justifiée par le développement du trafic.

ART. 26. — *Frais d'exploitation.*

Crédit demandé pour 1901.	fr.	3,788,000 »
— alloué pour 1900.		3,353,000 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	435,000 »

Par suite de la reprise de chemins de fer concédés, l'État ne doit plus payer l'usage des lignes et stations qui leur appartenaient et la somme de 60,000 francs prévue de ce chef au Budget est devenue disponible.

Par contre, le renchérissement des matières et le développement du trafic nécessiteront, en 1901, un supplément de dépenses estimé à 475,000 francs.

Il y a donc lieu d'augmenter le crédit de l'article 26 de 415,000 francs.

Une somme de 20,000 francs est transférée, en outre, de l'article 24 à l'article ci-dessus, dont le crédit s'accroît ainsi de 435,000 francs.

ART. 29 (nouveau). — *Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons.*

Ce crédit est transféré de la 5e à la 4e section; il faisait l'objet de l'article 31 (ancien).

SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.

ART. 30 (29 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	2,264,102 »
— alloué pour 1900		2,217,727 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	46,375 »

Même justification que pour l'augmentation de l'article 7 : renfort de personnel et augmentations de traitement aux agents des lignes reprises.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31 (30 ancien). — *Salaires des auxiliaires et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	169,919 »
— alloué pour 1900		163,909 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	6,010 »

Cette augmentation comprend un transfert de 5,280 francs de l'article 30 (nouveau); le surplus est demandé pour le paiement du salaire d'une écureuse recrutée en extension de cadre.

ART. 31 (ancien). — *Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons.*

Le crédit formant l'article 31 (ancien) est transféré à la 4e section où il fait l'objet de l'article 29 (nouveau).

ART. 32 ancien). — *Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des chemins de fer.*

L'ingénieur dont il s'agit est rentré à l'Administration des ponts et chaussées; le crédit de 10,900 francs qui faisait l'objet de cet article peut donc être supprimé.

CHAPITRE III.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

SECTION 1re. — Services communs.

ART. 32 (33 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	135,540 »
— alloué pour 1900		129,540 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	6,000 »

correspondant à des modifications de cadre reconnues indispensables.

ART. 33 (34 ancien). — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	184,550 »
— alloué pour 1900		181,250 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	3,300 »

justifiée par l'admission d'ouvriers nécessitée par l'extension du service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 34 (35 ancien). — *Matériel, machines, outils, approvisionnements de papiers, d'encres, etc, pour la fabrication des timbres, etc.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	336,000 »
— alloué pour 1900		297,700 »
AUGMENTATION. . .	fr.	38,300 »

nécessitée par l'extension donnée à la fabrication des valeurs postales, télégraphiques et téléphoniques par suite de l'accroissement du débit, ainsi que par une dépense supplémentaire résultant de la hausse des prix des matières.

SECTION 2. — POSTES.

ART. 35 (36 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	5,658,018 »
— alloué pour 1900		5,374,593 »
AUGMENTATION	fr.	283,425 »

destinée à faire face aux besoins résultant des causes suivantes :

a) Extensions de personnel nécessitées par le développement des services et par la création de bureaux, et déjà réalisées en partie;

b) Transformations d'emplois par suite de la création de bureaux, et promotions réglementaires.

ART. 36 (37 ancien). — *Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	6,228,160 »
— alloué pour 1900		5,924,220 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	303,940 »

destinée à faire face aux besoins résultant des causes suivantes :

a) Extensions de personnel déjà réalisées;

b) Création d'emplois de facteur local, de facteur rural et de messager;

c) Transformation d'emplois de facteur rural en emplois de facteur local; augmentations à accorder par application des dispositions organiques, etc ;

d) Transfert de l'article 37 à l'article 36 d'une charge de 1,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37 (38 ancien). — *Transport des dépêches.*

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr.	305,950	»
— alloué pour 1900	306,950	»
DIMINUTION. . . . fr.	1,000	»

résultant du transfert à l'article 36 d'une charge de cet import.

ART. 40 (41 ancien). — *Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service.* (Y compris une charge temporaire de 35,000 francs.)

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr.	1,214,980	»
— alloué pour 1900.	1,159,130	»
AUGMENTATION. . . . fr.	55,850	»

Des besoins nouveaux comportent un supplément de dépense de . . . . . fr. 111,400 »

Cette somme comprend une charge temporaire de . . . . . fr. 35,000 » prévue pour des acquisitions de boîtes-bornes et de coffres-forts.

Le surplus, soit . . . . . fr. 76,400 » est nécessaire pour faire face aux dépenses de mobilier, de matériel, de loyers, de locaux, etc., résultant des besoins progressifs du service et du renchérissement des matières de consommation.

Imputation faite de la somme de . . . . . fr. 55,850 »

montant de la charge temporaire portée au Budget de 1900, laquelle disparaît, l'augmentation demandée pour 1901 est de . . . . . fr. 55,850 «

SECTION 3. — Télégraphes et téléphones.

ART. 42 (43 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr.	4,545,705	»
— alloué pour 1900.	4,291,610	»
AUGMENTATION. . . . fr.	254,095	»

Les renforts de personnel nécessités par le développement du trafic occasionneront, en 1901, un supplément de dépenses estimé à fr. 242,095 »

Le crédit de l'article 42 devra pourvoir en outre, à l'avenir, à une charge provenant de l'article 43 (nouveau) et montant à 12,000 »

SOIT. . . . . 254,095 »

chiffre égal à l'augmentation proposée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 43 (44 ancien). — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	1,556,715	»
— alloué pour 1900.	1,520,595	»
AUGMENTATION. . . . fr.	36,120	»
Une charge de	12,000	»
est transférée de l'article 43 à l'article 42; l'augmentation réelle est donc de. . . . . fr.	48,120	»

Cette augmentation se justifie comme il suit :

a) Renfort de personnel pour satisfaire aux exigences du service;

b) Indemnités de premier équipement aux porteurs de télégrammes;

c) Accroissement des dépenses du chef des frais de port à domicile des télégrammes et des exprès postaux et des redevances pour coopération au service télégraphique des agents des compagnies de chemins de fer.

ART. 44 (45 ancien). — *Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	704,500	»
— alloué pour 1900	679,500	»
AUGMENTATION. . . . fr.	25,000	»

résultant du renchérissement des matériaux nécessaires à l'entretien des lignes et des appareils, ainsi que de l'extension des services télégraphique et téléphonique.

CHAPITRE IV.

MARINE.

ART. 48 (49 ancien). — *Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	322,370	»
— alloué pour 1900	308,370	»
AUGMENTATION. . . . fr.	14,000	»

prévue pour réaliser des extensions de personnel nécessaires en vue de mettre promptement en bon état d'entretien les chaudières et les machines des paquebots du service Ostende-Douvres, ainsi que pour liquider des indemnités du chef de travail supplémentaire et de remplacement d'agents en repos ou malades.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 51 (52 ancien). — *Traction et matériel.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	2,938,376 »
— alloué pour 1900		2,188,376 »
AUGMENTATION. . . .	fr.	750,000 »

justifiée, à concurrence de 140,000 francs, par l'augmentation toujours croissante du prix des matières premières destinées à l'entretien des steamers des divers services de la Marine, et, pour le surplus, soit 610,000 francs, par le renchérissement du prix des combustibles.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE X.

SERVICES DIVERS.

ART. 57. — *Marine. — Traction et matériel.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Ce crédit est demandé pour faire face aux dépenses à résulter des travaux d'entretien et d'amélioration de deux steamers et d'un garde-pêche à voiles.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1901 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de cent soixante-quatre millions deux cent soixante mille quatre cent douze francs. . . . fr. 164,260,412 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de trois cent mille francs. 300,000 »

Soit ensemble à la somme de cent soixante-quatre millions cinq cent soixante mille quatre cent douze francs. . . . fr. 164,560,412 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 11 octobre 1900.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen, van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen voor het dienstjaar 1901 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van honderd vier en zestig millioen, twee honderd zestig duizend vier honderd twaalf frank . . . . . fr. 164,260,412 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van drie honderd duizend frank 300,000 »

Te zamen, op de som van honderd vier en zestig millioen vijf honderd zestig duizend vier honderd twaalf frank . . . fr. 164,560,412 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 11^en^ October 1900.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen,

JUL. LIEBAERT.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES POUR L'EXERCICE 1901.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE Ier.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires et employés	115,600 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	4,500 »	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . .	27,150 »	272,250 »
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses	60,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département	44,000 »	
	CHAPITRE II.		
	CHEMINS DE FER.		
	Section 1re. — Services communs.		
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	606,674 »	
8	Salaires des agréés et des ouvriers.	150,724 »	
9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.	887,500 »	
10	Subsides à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge	88,000 »	
11	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration	208,000 »	
12	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles	150,000 »	
13	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; Congrès des chemins de fer.	14,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN VOOR HET DIENSTJAAR 1901.

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.		
	HOOFDSTUK I.		
	HOOFDBEHEER.		
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 »	
2	Jaarwedde van de ambtenaren en beambten	115,600 »	
3	Reis- en verblijfkosten van den Minister, de ambtenaren en beambten van het Hoofdbeheer	4,500 »	
4	Jaarwedde en werkloon van de deurwaarders, boden, huisbewaarders en dienstlieden.	27,130 »	272,230 »
5	Materieel, kantoorbehoeften, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, verwarming, verlichting, werken van onderhoud en inrichting van het hotel des ministers; kleine uitgaven	60,000 »	
6	Honoraria van de advocaten van het Departement	44,000 »	
	HOOFDSTUK II.		
	SPOORWEGEN.		
	AFDEELING I. — Gemeenschappelijke diensten.		
7	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	606,674 »	
8	Werkloon van de aangestelden en werklieden	150,724 »	
9	Drukwerk, tarieven, plaatsbewijzen voor reizigers, kantoorbehoeften, enz.	887,500 »	
10	Toelage aan de verzekerings- en pensioenkas voor van den Grand Central belge overgenomen ambtenaren en beambten	88,000 »	
11	Toelage aan de pensioen- en hulpkas van de werklieden van het Beheer	208,000 »	
12	Buitengewone hulp aan de werklieden, die, ten gevolge van familie-ongelukken of van andere omstandigheden, in een behoeftigen toestand verkeeren, en, bij overlijden, aan hunne familie	150,000 »	
13	Vergaderingen der Belgische spoorwegambtenaren en kosten van de internationale vergaderingen; spoorwegcongres	14,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	SECTION 2. — Voies et travaux.		
14	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,450,022 »	
15	Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route	7,551,681 »	
16	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie. (Est autorisée sur l'article 16 l'imputation du prix des fournitures de rails à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 28 décembre 1898.)	6,951,011 »	
17	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway. (*Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au Budget extraordinaire.*)	10,847,351 »	
	SECTION 3. — Traction et matériel.		
18	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,409,678 »	
19	Salaires des agréés et des ouvriers	21,077,763 »	135,910,522 »
20	Primes d'économie et de régularité	985,536 »	
21	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	22,965,841 »	
22	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	23,717,307 »	
	SECTION 4. — Transports. — Direction commerciale et surveillance des chemins de fer concédés.		
23	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	14,875,885 »	
24	Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux	11,758,471 »	
25	Primes pour encourager la marche régulière des convois	573,032 »	
26	Frais d'exploitation	3,788,000 »	
27	Publicité commerciale	260,012 »	
28	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres	1,176,113 »	
29	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons	5,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	Afdeeling 2. — Wegen en werken.		
14	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,450,022 »	
15	Werkloon van de aangestelden en van de bedienden voor het toezicht over en de politie van de baan	7,531,681 »	
16	Dwarsliggers, spoorstaven en toebehooren, vast baanmaterieel. (Is toegelaten het aanrekenen op artikel 16 van den prijs van de in het jaar te leveren spoorstaven krachtens de op 28 December 1898 toegewezen koopen.)	6,951,911 »	
17	Werktuigen, gereedschap en verschillende voorwerpen; huur van lokalen; werken van onderhoud, verbetering en vernieuwing van de sporen, gebouwen, kunstwerk en aanhoorigheden van den spoorweg (*met inbegrip van 1 millioen frank kunnende bestemd worden tot uitgaven van herbouwing voorzien in de buitengewone Begrooting.* .	10,847,351 »	
	Afdeeling 3. — Trekdienst en materieel.		
18	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,409,678 »	
19	Werkloon van de aangestelden en werklieden	21,077,765 »	135,910,522 »
20	Premiën voor zuinig gebruik van materialen en voor den regelmatigen loop van de treinen	985,536 »	
21	Brandstof en andere verbruiksvoorwerpen voor den trekdienst der treinen	22,963,841 »	
22	Onderhoud, herstelling en vernieuwing van het materieel	23,717,307 »	
	Afdeeling 4. — Vervoer. — Bestuur van handelszaken en toezicht op de vergunde spoorwegen.		
23	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	14,875,885 »	
24	Werkloon van de aangestelden en werklieden. Besteldienst en rangeerdienst met paarden.	11,758,471 »	
25	Aanmoedigingspremiën voor den regelmatigen loop der treinen	575,032 »	
26	Exploitatiekosten.	5,788,000 »	
27	Advertentiën	260,012 »	
28	Verlies en schade; vergoedingen wegens ongevallen overkomen op den spoorweg, alsmede aan reizigers, reisgoed of colli aan boord van de paketbooten Oostende-Dover.	1,176,113 »	
29	Premiën voor de bedienden die valsche aangiften wegens zendingen bij wagenladingen vaststellen	5,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	SECTION 3. — Perception des recettes et contrôles.		
30	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,264,102 »	
31	Salaires des auxiliaires et des ouvriers	169,919 »	
	CHAPITRE III.		
	POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.		
	SECTION 1re. — Services communs.		
32	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	135,540 »	
33	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	184,550 »	
34	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	336,000 »	
	SECTION 2. — Postes.		
35	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	5,658,018 »	
36	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	6,228,160 »	
37	Transport des dépêches	305,950 »	
38	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garanti, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (*Crédit non limitatif.*)	120,000 »	21,055,868 »
39	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (*Crédit non limitatif.*)	10,000 »	
40	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service. (*Y compris une charge temporaire de 35,000 francs.*) . . .	1,214,980 »	
41	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne .	3,250 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	Afdeeling 5. — Heffing der ontvangsten. — Toezichtdiensten.		
30	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,264,102 »	
31	Werkloon van de hulpbeambten en werklieden	169,919 »	
	HOOFDSTUK III.		
	POSTERIJEN, TELEGRAAF EN TELEPHOON.		
	Afdeeling 1. — Gemeenschappelijke diensten.		
32	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	135,540 »	
33	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand	184,550 »	
34	Materieel, werktuigen, gereedschap, voorraad papier, inkt enz., voor het maken van de zegels enz.	350,000 »	
	Afdeeling 2. — Posterijen.		
35	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	5,658,018 »	
36	Jaarwedde van en vergoeding voor de brievenbestellers en andere lagere bedienden . .	6,228,160 »	
37	Vervoer van de postpakketten	305,950 »	
38	Vergoedingen te betalen aan de vergunninghouders of ondernemers van de geregelde transatlantische stoomvaartdiensten, krachtens bijzondere verdragen of overeenkomsten, als toelage, gewaarborgde minste opbrengst, premiën voor geregelde vaart, uitkeering van loodsgelden buiten België betaald. (*Onbepaald krediet*)	120,000 »	21,055,868 »
39	Vergoedingen en uitkeeringen wegens aan de post toevertrouwde beleggingen, zendingen en invorderingen. (*Onbepaald krediet.*)	10,000 »	
40	Materieel, kantoorbehoeften, huur- en bureelkosten; vergoedingen des voorkomend te verleenen aan weduwen, kinderen of familiën van in dienst verongelukte bedienden. (*Met inbegrip van eene som van 35,000 frank als tijdelijke last.*)	1,214,980 »	
41	Aandeel van het Beheer in de kosten van het internationaal bureel te Bern	3,250 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	SECTION 3. — Télégraphes et téléphones.		
42	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	4,545,705 »	
43	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	1,556,715 »	
44	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses	704,500 »	
45	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne.	2,500 »	
46	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges	50,000 »	
	(Les crédits portés aux articles 44 et 46 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)		
	CHAPITRE IV. **MARINE.**		
47	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,452,561 »	
48	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés. . . .	322,370 »	
49	Remises. (*Crédit non limitatif.*)	1,922,000 »	6,735,042 »
50	Subsides.	99,785 »	
51	Traction et matériel	2,938,376 »	
	CHAPITRE V. **COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.**		
52	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 »	5,000 »
	CHAPITRE VI. **TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.**		
53	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité	147,000 »	147,000 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	AFDEELING 3. — Telegraaf en telephoon.		
42	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	4,545,705 »	
43	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand	1,556,715 »	
44	Onderhoud van de lijnen en kantoren; verscheidene benoodigdheden	704,500 »	
45	Aandeel in de kosten van het Internationaal Bureel te Bern	2,500 »	
46	Aandeel van België in de kosten van onderhoud en vernieuwing van de Engelsch-Belgische onderzeesche telegraafkabels	50,000 »	
	(De kredieten, opgenomen in artikelen 44 en 46, kunnen, volgens de behoeften van den dienst, vereenigd worden en van het eene artikel naar het andere overgebracht.)		
	HOOFDSTUK IV.		
	ZEEWEZEN.		
47	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	1,452,561 »	
48	Jaarwedde, werkloon, vergoeding, reiskosten enz., van de benoemde bedienden of van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand; vergoedingen aan onbezoldigde bedienden	332,370 »	
			6,755,042 »
49	Uitkeeringen. (*Onbepaald krediet.*)	1,922,000 »	
50	Toelagen	99,735 »	
51	Trekdienst en materieel	2,938,376 »	
	HOOFDSTUK V.		
	GEMEENSCHAPPELIJK COMITEIT VAN WETGEVING.		
52	Zitpenningen der leden en bijkosten	5,000 »	5,000 »
	HOOFDSTUK VI.		
	WACHTGELDEN.		
53	Jaarwedde van de ambtenaren en beambten die bij algemeenen maatregel of voor een onbepaalden tijd op wachtgeld zijn gesteld	147,000 »	147,000 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE VII.		
	PENSIONS.		
54	Pensions : payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. (*Crédit non limitatif.*)	50,000 »	50,000 »
	CHAPITRE VIII.		
	SECOURS.		
55	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse	69,000 »	69,000 »
	CHAPITRE IX.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
56	Dépenses imprévues non libellées au Budget	15,750 »	15,750 »
	(Les crédits portés aux articles 2, 7, 14, 18, 23, 30, 32, 35, 42 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
	TOTAL. . . . fr.		164,260,412 »
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE X.		
	SERVICES DIVERS.		
57	Marine. — Traction et matériel.	300,000 »	300,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES . . fr.		164,560,412 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 11 octobre 1900.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

J. LIEBAERT.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	HOOFDSTUK VII.		
	PENSIOENEN.		
54	Pensioenen : uitbetaling van termijnen vervallen vóór de inschrijving in het grootboek. (*Onbepaald krediet.*)	50,000 »	50,000 »
	HOOFDSTUK VIII.		
	HULPGELDEN.		
55	Hulpgelden aan de oud-beambten, op werkloonstaten betaalde werklieden, aan hunne weduwen, kinderen of familiën, die in een ongelukkigen toestand verkeeren . . .	69,000 »	69,000 »
	HOOFDSTUK IX.		
	ONVOORZIENE UITGAVEN.		
56	Onvoorziene uitgaven, niet opgenomen in de Begrooting.	15,750 »	15,750 »
	(De kredieten, opgenomen in artikelen 2, 7, 14, 18, 23, 30, 32, 35, 42 en 47 kunnen, volgens de behoeften van den dienst, vereenigd worden en van een dier artikelen naar de andere overgebracht.)		
	TOTAAL. . . . fr.		164,260,412
	TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.		
	HOOFDSTUK X.		
	VERSCHILLENDE DIENSTEN.		
57	Zeewezen. — Trekdienst en materieel	300,000 »	300,000 »
	TOTAAL VAN DE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN . . . . . fr.		164,560,412 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 11en October 1900.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen,

J. LIEBAERT.

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

pour l'exercice 1901.

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE I^er^.		
		ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre . . . . . fr.		
2	»	Traitements des fonctionnaires et employés		
3	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés		
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général		
		Matériel, etc.		
5	*a.*	Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc.	12,600	»
	b.	Chauffage, éclairage et distribution d'eau.	16,650	»
	c.	Travaux d'entretien et d'aménagement à l'Hôtel ministériel, achat et entretien des meubles; menues dépenses	30,750	»
6	»	Honoraires des avocats du Département		
		TOTAL DU CHAPITRE I^er^. . . . fr.		
		CHAPITRE II.		
		CHEMINS DE FER.		
		PREMIÈRE SECTION.		
		SERVICES COMMUNS.		
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :		
7	*a.*	Comité d'administration. Haute surveillance. Service général . . . . . fr.	512,384	»
	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement. Fabrication des billets de voyageurs	67,300	»
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, etc.	26,990	»
		Salaires des agréés et des ouvriers :		
8	*a.*	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'Administration centrale, de l'autographie et du factage.	78,490	»
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau	27,924	»
	c.	Fabrication de coupons Edmond'son	24,570	»
	d.	Atelier de reproduction des plans	19,940	»
		Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc :		
9	*a.*	Imprimés et autographies	555,000	»
	b.	Mobilier et fournitures de bureau, timbres à date, composteurs, coupons de voyageurs, etc. . . .	312,800	»
	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, cahiers des charges, comptes rendus, etc.), bibliothèque	219,700	»
10	»	Subside à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central Belge . . .		
11	»	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration		
12	»	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt et, en cas de décès, à leurs familles, pour les aider à payer les frais de dernière maladie et de funérailles		
		Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales. — Congrès des chemins de fer :		
13	*a.*	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	9,000	»
	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer	5,000	»
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
21,600 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
115,600 »	115,600 »	»	»	114,600 »	112,191 31	
4,500 »	4,500 »	»	»	4,500 »	525 50	
27,130 »	27,130 »	»	»	27,130 »	27,120 09	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	57,465 32	
44,000 »	44,000 »	»	»	44,000 »	39,947 50	
272,230 »	272,230 »	»	»	271,230 »	258,056 75	
606,674 »	600,799 »	5,875 »	»	602,177 »	599,481 32	
150,724 »	151,804 »	»	1,080 »	151,804 »	144,769 »	
887,500 »	899,532 »	»	12,032 »	887,532 »	890,992 05	
88,000 »	88,000 »	»	»	88,000 »	88,000 »	
208,000 »	206,000 »	2,000 »	»	206,000 »	199,000 »	
150,000 »	150,000 »	»	»	150,000 »	114,992 85	
14,000 »	14,000 »	»	»	14,280 24	30,200 »	
2,104,898 »	2,110,135 »	7,875 »	13,112 »	2,000,793 24	2,007,435 18	
Diminution. . . fr.		5,237 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		DEUXIÈME SECTION.	
		VOIES ET TRAVAUX.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale du service . . . . . fr.	319,570 »
14	*b.*	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances; construction des chemins de fer; surveillance des chemins de fer concédés; service des chemins de fer vicinaux	1,913,527 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire	216,925 »
15		*Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route* (agréés, surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)	
		Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :	
	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux	3,165,059 »
16	*b.*	— de rails et accessoires	1,908,212 »
	c.	Fourniture et réparation de plaques tournantes, d'excentriques, de croisements, de traversées de voie, de ponts à peser les wagons et les locomotives	1,878,640 »
		Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux ; travaux d'amélioration, d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway :	
	a.	Salaires des agréés et des ouvriers pour l'entretien de la route, la réception, la manutention et le renouvellement des billes, rails et accessoires, du ballast, etc. (agréés, chefs poseurs, poseurs, terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, ajusteurs, couvreurs, paveurs, etc.)	6,321,078 »
17	*b.*	Fourniture et main-d'œuvre pour réparation, entretien et renouvellement des ouvrages d'art, bâtiments et dépendances; travaux d'amélioration peu importants; prestations pour charriages de toute nature, fourniture et réparation d'objets divers de matériel de la route, tels que colonnes hydrauliques, barrières, signaux, etc.	3,097,334 »
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, d'objets de matériel, de mobilier, etc.	170,050 »
	d.	Loyers et contributions de locaux pour bureaux et pour logements de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État	258,900 »
	e.	Reconstruction de bâtiments, ouvrages d'art ou autres installations, démolition de voies, ponts à peser, plates-formes, pavages, rampes, etc. (dépenses exceptionnelles)	1,000,000 »
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations*
2,450,022 »	2,329,687 »	120,335 »	»	2,310,570 »	2,143,613 58	
7,551,681 »	7,703,698 »	»	172,017 »	7,440,417 »	7,236,571 »	
6,951,911 »	6,143,909 »	808,002 »	»	5,869,109 »	5,678,405 39	
10,847,351 »	10,383,830 »	463,521 »	»	9,849,449 »	8,571,879 69	
27,780,965 »	26,561,124 »	1,391,858 »	172,017 »	25,478,545 »	23,630,469 66	
	Augmentation. . fr.	1,219,841 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		TROISIÈME SECTION.	
		TRACTION ET MATÉRIEL.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
18	a.	Direction centrale du service . . . . . fr.	395,625 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations ; approvisionnements	1,194,535 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général.	528,985 »
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	158,055 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire	131,598 »
		Salaires des agréés et des ouvriers :	
19	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins)	11,146,800 »
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport	4,118,164 »
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel	94,000 »
	d.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)	5,718,799 »
		Primes d'économie et de régularité :	
20	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage	494,352 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois	445,218 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage	54,475 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs et les surveillants des voitures	13,491 »
		Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :	
21	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.	22,240,201 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation	723,640 »
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)	
22	a.	Matériaux pour entretien, réparation et amélioration des locomotives, tenders, voitures, wagons, bâches, matériel fixe, mobilier, etc Renouvellement des bâches, matériel fixe, mobilier, etc. . . .	12,925,900 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc., renouvellement des bâches, matériel fixe, mobilier, etc.	7,083,256 »
	c.	Agents en service général (agréés, contremaîtres, veilleurs, pompeurs, brigadiers, magasiniers, portiers, manœuvres, etc)	1,208,171 »
	d.	Renouvellement des locomotives, tenders, voitures, fourgons et wagons	2,500,000 »
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
2,409,678 »	2,371,193 »	38,485 »	»	2,379,449 »	2,295,185 03	
21,077,763 »	19,963,525 »	1,114,238 »	»	20,031,637 »	18,908,959 54	
985,536 »	947,228 »	38,308 »	»	1,006,961 52	928,275 88	
22,963,841 »	14,571,346 »	8,392,495 »	»	14,418,000 »	10,350,567 04	
23,717,307 »	20,638,770 »	3,078,537 »	»	20,710,870 »	19,219,974 72	
71,154,125 »	58,492,062 »	12,662,063 »	»	58,546,917 52	51,702,960 21	
Augmentation. . fr.		12,662,063 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		QUATRIÈME SECTION.	
		TRANSPORTS. — DIRECTION COMMERCIALE ET SURVEILLANCE DES CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
23	*a.*	Direction centrale du service des transports . . . . . fr.	595,287 »
	b.	Direction commerciale ; surveillance des chemins de fer concédés et des chemins de fer vicinaux. .	533,991 »
	c.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageur et des marchandises	6,576,601 »
	d.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. . .	6,520,539 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.	649,467 »
		Salaires des agréés et des ouvriers ; camionnage et manœuvres par chevaux :	
24	*a.*	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.	6,725,063 »
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux ; portiers, gardiens, veilleurs, etc.	3,279,408 »
	c.	Camionnage et manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords	1,754,000 »
25	»	*Primes pour encourager la marche régulière des convois.*	
		Frais d'exploitation :	
26	*a.*	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.	2,630,350 »
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc.	1,157,650 »
27	»	Publicité commerciale	
		Pertes et avaries; Indemnités du chef d'accidents survenus :	
28	*a.*	Sur le chemin de fer	1,166,113 »
	b.	Aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres	10,000 »
29	»	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons	
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
14,875,885 »	14,150,701 »	725,184 »	»	14,172,052 »	12,585,505 59	
11,758,471 »	11,089,118 »	669,353 »	»	10,947,430 »	10,070,598 79	
573,052 »	551,169 »	21,863 »	»	556,940 70	523,385 45	
5,788,000 »	3,353,000 »	435,000 »	»	3,350,220 55	2,746,178 98	
260,012 »	260,012 »	»	»	260,057 »	225.731 52	
1,176,115 »	1,176,115 »	»	»	2,587,080 »	2,141,847 61	
5,000 »	»	5,000 »	»	»	»	
52,456,515 »	50,580,115 »	1,856,400 »	»	31,875,798 25	28,293,247 72	
		Augmentation. . . fr.	1,856,400 »			

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CINQUIÈME SECTION.	
		PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. . . . . fr.	820,400 »
	b.	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements. — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts.	1,365,507 »
30	*c.*	Dépôt du timbre	24,185 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérims, travail extraordinaire, etc.	54,010 »
		Salaires des auxiliaires et des ouvriers :	
	a.	Auxiliaires, huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service	149,291 »
31	*b.*	Délivrance aux stations, des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre. .	20,028 »
»	»	*Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons.* (Voir art. 29).	
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . fr.	
		SIXIÈME SECTION.	
		CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.	
»	»	*Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des Chemins de fer*	
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . . fr.	
		Récapitulation du chapitre II.	
		1re SECTION. — Services communs	
		2e — — Voies et travaux	
		3e — — Traction et matériel	
		4e — — Transports	
		5e — — Perception des recettes et contrôles	
		6e — — Chemins de fer en construction	
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899	DÉPENSES de l'exercice 1898	*Observations.*
2,264,102 »	2,217,727 »	46,375 »	»	2,231,628 »	2,302,537 81	
169,919 »	163,909 »	6,010 »	»	146,581 »	136,181 »	
»	5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	
2,434,021 »	2,386,636 »	52,385 »	5,000 »	2,383,209 »	2,443,718 81	
Augmentation. . fr.		47,385 »				
»	10,900 »	»	10,900 »	11,286 »	11,356 81	
»	10,900 »	»	10,900 »	11,286 »	11,356 81	
Diminution. . . fr.		10,900 »				
2,104,898 »	2,110,135 »	»	5,237 »	2,099,793 24	2,067,435 18	
27,780,965 »	26,561,124 »	1,219,841 »	»	25,478,545 »	23,630,469 66	
71,154,125 »	58,492,062 »	12,662,063 »	»	58,546,917 52	51,702,960 21	
32,456,513 »	30,580,113 »	1,856,400 »	»	31,873,798 25	28,293,247 72	
2,434,021 »	2,386,636 »	47,385 »	»	2,383,209 »	2,443,718 81	
»	10,900 »	»	10,900 »	11,286 »	11,356 81	
135,910,522 »	120,140,970 »	15,785,689 »	16,137 »	120,393,549 01	108,149,188 39	
Augmentation. . . fr.		15,769,552 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE III.	
		POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
		PREMIÈRE SECTION.	
		Services communs.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Service spécial des bâtiments	65,155 »
32	*b.*	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre	16,000 »
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	54,385 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
	a.	Service spécial des bâtiments	21,870 »
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre	59,700 »
33	*c.*	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	68,180 »
	d.	Atelier d'autographie	4,725 »
	e.	Chauffage et éclairage de l'Hôtel central	30,075 »
		Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, etc :	
	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures	4,000 »
	b.	Loyers	1,000 »
	c.	Éclairage et chauffage	100,000 »
34	*d.*	Entretien des locaux et du mobilier	35,000 »
	e.	Entretien du matériel et de l'outillage	10,000 »
	f.	Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques	156,000 »
	g.	Approvisionnements divers, menues dépenses	30,000 »
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . fr.	
		DEUXIÈME SECTION.	
		Postes.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
35	*a.*	Direction centrale et services provinciaux	841,585 »
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants	5,658,018 »
		Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes :	
	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs, facteurs-trieurs, etc.)	284,480 »
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception)	2,717,144 »
36	*c*	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)	1,915,840 »
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc	1,201,211 »
	e.	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois : huissiers, messagers, classeurs, boute-feu et écureuses	111,485 »
		A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
135,540 »	129,540 »	6,000 »	»	129,540 »	126,218 29	
184,550 »	181,250 »	3,300 »	»	170,360 »	159,617 60	
336,000 »	297,700 »	38,300 »	»	285,400 »	268,312 61	
656,090 »	608,490 »	47,600 »	»	585,300 »	554,148 50	
Augmentation . . . fr.		47,600 »				
5,658,018 »	5,374,593 »	283,425 »	»	5,243,803 »	5,104,907 25	
6,298,160 »	5,924,220 »	303,940 »	»	5,759,900 »	5,510,941 65	
11,886,178 »	11,298,813 »	587,365 »	»	11,003,703 »	10,615,848 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop-pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT . . . fr.	
		Transport des dépêches :	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations. . . . . fr.	227,310 »
37	*b.*	Transport des facteurs par service d'omnibus.	56,135 »
	c.	Transport des dépêches par des piétons	6,080 »
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées	16,425 »
38	»	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garanti, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (*Crédit non limitatif.*)	
39	»	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (*Crédit non limitatif.*)	
		Matériel, etc. :	
	a.	Fournitures de bureau, impressions achat de livres, reliures, etc.	107,150 »
	b.	Chauffage et éclairage	85,400 »
40	*c.*	Entretien et appropriation de locaux; achat et entretien du mobilier et du matériel; menues dépenses; armement des facteurs ruraux; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service.	273,750 »
	d.	Loyers, frais de régie	597,630 »
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants	93,070 »
41	»	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne	
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . fr.	
		TROISIÈME SECTION.	
		TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction générale, service central et surveillance du service	592,840 »
	b.	Bureaux de transmission et de réception; sections techniques	2,953,890 »
	c.	Bureaux centraux téléphoniques	515,620 »
42	*d.*	Primes télégraphiques des agents de toutes catégories.	240,000 »
	e.	Primes téléphoniques.	54,500 »
	f.	Indemnités. — Frais de déplacements et de loyer, intérims, travail extraordinaire, etc.	208,855 »
		Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :	
	a.	Agents de l'administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, etc.)	62,525 »
	b.	Services d'exécution	718,460 »
43	*c.*	Remise à domicile des télégrammes et des exprès postaux. — Transport des porteurs par service d'omnibus	694,230 »
	d.	Redevances pour coopération au service télégraphique des agents des compagnies de chemins de fer et des militaires.	81,500 »
		Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses :	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc.	110,000 »
	b.	Éclairage et chauffage	74,000 »
44	*c.*	Entretien des locaux et du mobilier	30,000 »
	d.	Entretien des lignes et des appareils.	367,500 »
	e.	Objets de consommation, indemnités du chef d'accidents; menues dépenses	55,000 »
	f.	Loyers, indemnités pour occupation de terrains et immeubles.	70,000 »
45	»	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne.	
46	»	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges	
		(Les crédits portés aux articles 44 et 46 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles suivant les besoins du service.)	
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations*
		Augmentation.	Diminution.			
11,886,178 »	11,298,815 »	587,363 »	»	11,003,703 »	10,615,848 90	
505,950 »	506,950 »	»	1,000 »	270,070 »	269,474 77	
120,000 »	120,000 »	»	»	120,000 »	110,000 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	4,897 60	
1,214,980 »	1,159,130 »	55,850 »	»	1,013,550 »	1,024,827 14	
3,250 »	3,250 »	»	»	3,250 »	2,265 »	
13,540,358 »	12,898,143 »	643,213 »	1,000 »	12,420,573 »	12,027,313 41	
Augmentation. . . fr.		642,213 »				
4,545,705 »	4,291,610 »	254,095 »	»	4,135,275 »	3,858,562 42	
1,556,715 »	1,520,595 »	36,120 »	»	1,451,175 »	1,389,174 32	
704,500 »	679,500 »	25,000 »	»	632,500 »	618,710 66	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,000 »	2,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	»	40,000 »	29,324 77	
6,859,420 »	6,544,205 »	315,215 »	»	6,260,950 »	5,897,772 17	
Augmentation. . fr.		315,215 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		Récapitulation du chapitre III.	
		1re Section. — Services communs	
		2e — — Postes	
		3e — — Télégraphes et téléphones	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	
		CHAPITRE IV.	
		MARINE.	
		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :	
	a.	Direction centrale du service . . . . . fr.	100,000 »
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut	674,585 »
47	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques.	534,550 »
	d.	Personnel instructeur et enseignant de l'école des mousses; personnel pour la surveillance des pêcheries dans la mer du Nord.	122,540 »
	e.	Frais de route et jetons de présence des membres des jurys	20,000 »
		Traitements, salaires, indemnités et frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés :	
48	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services	
49	»	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (*Crédit non limitatif.*)	
50	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; frais de surveillance de la grande pêche et de participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord; encouragements à l'éducation pratique des marins	
		Traction et matériel:	
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. . . . . fr.	2,550,412 »
51	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.	587,464 »
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel.	1,500 »
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.	19,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
656,090 »	608,490 »	47,600 »	»	585,300 »	554,148 50	
13,540,358 »	12,898,143 »	642,215 »	»	12,429,573 »	12,027,313 41	
6,859,420 »	6,544,205 »	315,215 »	»	6,260,950 »	5,897,772 17	
21,055,868 »	20,050,838 »	1,005,030 »	»	19,275,825 »	18,479,234 08	
Augmentation . . . fr.		1,005,030 »				
1,452,561 »	1,452,561 »	»	»	1,452,561 »	1,419,792 87	
322,370 »	308,370 »	14,000 »	»	312,870 »	312,130 75	
1,922,000 »	1,922,000 »	»	»	1,922,000 »	2,451,789 04	
99,735 »	99,735 »	»	»	99,735 »	99,371 98	
2,938,376 »	2,188,376 »	750,000 »	»	2,783,376 »	2,336,876 »	
6,735,042 »	5,971,042 »	764,000 »	»	6,570,542 »	6,599,960 64	
Augmentation . . . fr.		764,000 »				

NUMÉRO des articles.	LITTERA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.
52	»	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V . . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
53	»	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure *générale* ou pour un terme illimité. . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		PENSIONS.
54	»	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.
		CHAPITRE VIII.
		SECOURS.
55	»	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		CHAPITRE IX.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
56	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
»	»	Taxes afférentes aux transports en service sur la ligne de Braine-le-Comte à Gand, y compris les intérêts judiciaires (*pour mémoire*) . . . . .
»	»	Régularisation du solde des sommes payées au Gouvernement des Pays-Bas du chef de la recette nette des sections néerlandaises du Grand-Central belge pendant l'année 1897 (*pour mémoire*) . . . . .
»	»	Rachat des approvisionnements de la ligne Gand-Eecloo (*pour mémoire*) . . . . .
»	»	Rachat des approvisionnements du réseau Liégeois-Limbourgeois (*pour mémoire*) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX . . . . . fr.
		(Les crédits portés aux articles 2, 7, 14, 18, 23, 30, 32, 35, 42 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
		DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
		CHAPITRE X.
		SERVICES DIVERS.
»	»	Télégraphes. — Participation à l'Exposition internationale de Paris . . . . .
57	»	Marine. Radoub de deux steamers et d'un garde-pêche . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	2,120 »	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	2,120 »	
147,000 »	147,000 »	»	»	121,500 »	95,445 08	
147,000 »	147,000 »	»	»	121,500 »	95,445 08	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	32,508 08	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	32,508 08	
69,000 »	69,000 »	»	»	64,000 »	55,525 »	
69,000 »	69,000 »	»	»	64,000 »	55,525 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	52,863 59	63,576 05	
»	»	»	»	102,048 56	»	
»	»	»	»	99,054 69	»	
»	»	»	»	»	2,035 85	
»	»	»	»	»	26,857 40	
15,750 »	15,750 »	»	»	255,946 64	92,468 28	
»	20,500 »	»	20,500 »	»	»	
300,000 »	430,000 »	»	130,000 »	18,500 »	20,250 »	
300,000 »	450,500 »	»	150,500 »	18,500 »	20,250 »	
Diminution. . . fr.			150,500 »			

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	Récapitulation.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Chemin de fer . . . . .
III.	Postes, télégraphes et téléphones. . . . .
IV	Marine . . . . .
V	Comité mixte de législation. . . . .
VI	Traitements de disponibilité. . . . .
VII.	Pensions . . . . .
VIII	Secours . . . . .
IX	Dépenses imprévues. . . . .
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
X	Services divers . . . . .
	TOTAL. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1901.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1900.	DIFFÉRENCES. Augmentation.	DIFFÉRENCES. Diminution.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1899.	DÉPENSES de l'exercice 1898.	*Observations.*
272,230 »	272,230 »	»	»	271,230 »	258,056 75	
135,910,522 »	120,140,970 »	15,769,552 »	»	120,393,549 01	108,149,188 39	
21,055,868 »	20,050,838 »	1,005,030 »	»	19,275,823 »	18,479,234 08	
6,735,042 »	5,971,042 »	764,000 »	»	6,570,542 »	6,399,960 64	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	2,120 »	
147,000 »	147,000 »	»	»	121,500 »	95,445 08	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	32,508 08	
69,000 »	69,000 »	»	»	64,000 »	53,325 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	253,946 64	92,468 28	
300,000 »	450,500 »	»	150,500 »	18,500 »	29,250 »	
164,560,412 »	147,172,330 »	17,538,582 »	150,500 »	147,024,090 65	133,791,556 30	
Augmentation . . . fr.		17,388,082 »				